No 27 mai 1991

P.P. 1052 Le Mont

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont

AUX 4 COINS DU MONT

reflets du législatif

Ce lundi soir 18 mars 1991, le Législatif montain a le plaisir d'inaugurer sa nouvelle salle sise dans le complexe de Crétalaison. D'emblée on peut relever l'atmosphère agréable qui se dégage de cette salle grâce à une acoustique de qualité, à son éclairage et à ses dimensions. En bref, ce premier contact est positif.

Sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président, et en présence de la Municipalité, le Conseil a d'abord élu les membres de la commission de gestion pour 1991. En font partie Mme M.-Cl. Robert et MM. Roger Rigo, Jean-Pierre Grand, Edouard Grand, Jean Golay, Emile Cuérel, Daniel Bovey, Edouard Corbaz ainsi que trois suppléants à savoir MM. André Chabloz, Roger Darbellay et André Ravessoud.

M. Jean-Jacques Truffer a présenté le rapport de la commission chargée d'étudier le projet du plan de quartier de Pré-Marin. Celle-ci était constituée de MM. Hubert Barde, président, Jean-Jacques Truffer, rapporteur, Eric Chabloz, Paul Kart et Edouard Corbaz.

Le plan de quartier ainsi que son règlement ont été approuvés à la suite d'une discussion assez longue. La commission avait proposé de réaliser de suite l'ensemble des aménagements routiers et piétonniers liés à l'équipement de ce quartier afin d'y apporter rapidement une réponse aux problèmes des circulations automobiles. La Municipalité souhaitait réaliser les travaux par étapes, en fonction du développement des constructions de ce quartier car elle a d'autres soucis d'aménagements routiers au Mont. Elle cherche à éviter des investissements prématurés surtout en cette période où la conjoncture maintient quelques incertitudes sur le montant des rentrées d'impôts et la réalisation de nouvelles constructions immobilières privées. Le Conseil a soutenu la Municipalité qui pourra présenter un préavis pour une réalisation par étapes des aménagements à Pré-Marin. M. Bertrand Chenevard a proposé l'adaptation d'un article du règlement afin de bien délimiter les routes et chemins piétonniers rattachés aux domaines public et privé, en vue de leur donner une base légale dans la perspective des prochaines négociations entre la Municipalité et les promoteurs.

Le Législatif a accordé un crédit de Fr. 180'000.– pour l'achat d'un équipement informatique et l'acquisition d'un microscope stéréoscopique pour les écoles du Mont. La Commission ad hoc composée de Mme Danielle Girardet, rapporteur, et de MM. Gérald Noverraz, président, Jean-Edouard Burri, Guy Menétrey et Pierre Cuche a donné un préavis favorable, de même que la commission des finances.

La Municipalité a donné au Conseil des informations relatives aux manifestations du 700ème, à l'envoi de marchandises récoltées au Mont à destination du village Paltin en Roumanie, à l'installation du téléréseau, à l'aménagement du carrefour de Coppoz et à la déviation Flon-Vuachère. Ces informations seront insérées par la Municipalité dans le bulletin municipal.

Le Président a levé la séance à 22 h. 15.

Le secrétaire du Conseil communal
B. Salchli

municipalité

Communications municipales lors de la séance du 18 mars 1991

Carrefour de Coppoz

Arrivés au terme des démarches relatives au projet d'aménagement du carrefour giratoire, nous pouvons désormais passer au stade de l'exécution. En effet l'enquête publique relative à l'aménagement technique du carrefour n'a suscité qu'une opposition qui a pu être retirée par l'intervenant suite à un complément d'information. Sur le plan de l'acquisition des terrains, des conventions à l'amiable ont pu être signées avec l'ensemble des propriétaires concernés. Enfin au cours de la session de février le Grand Conseil a décidé d'accorder la contribution cantonale aux travaux.

C'est ainsi que l'exécution de ces travaux a pu être confiée au consortium Madliger et Chenevard SA et René May SA en collaboration avec les Services industriels lausannois pour les très nombreux travaux de renouvellement des conduites d'eau, de gaz et d'électricité. Ces travaux débuteront dans les premiers jours d'avril. Selon le programme établi ils devraient se terminer à la fin de cette année.

A partir du 25 mars la Direction des téléphones entreprend également la pose d'une canalisation multitubulaire dans la route de Cugy entre Coppoz et le Grand-Mont. Ces travaux qui sont nécessaires pour compléter l'équipement en télécommunication du Grand-Mont et de Budron s'échelonneront sur une période de 4 à 5 mois soit jusqu'à mi-août environ.

Nous nous efforcerons dans toute la mesure du possible de minimiser les contraintes pour les usagers de notre réseau routier en coordonnant les mesures de régulation prises sur ces deux chantiers. Nous remercions toutefois par avance les automobilistes de leur patience qui est mise à rude épreuve puisque, si l'aménagement de la route de Lausanne est maintenant presque terminée, ce n'est pas encore le cas de la route de Cugy !

Les travaux d'aménagement de l'allée nord de l'église sont également en chantier et se termineront en mai.

Galerie de dérivation du Flon sur la Vuachère

Le Flon est alimenté sur sa partie

amont par des bassins versants qui se situent sur les communes d'Epalinges et du Mont, communes qui sont équipées toutes deux d'un système d'évacuation des eaux en mode séparatif.

A la hauteur des plateformes du Vallon, entre Sauvabelin et le plateau de la Sallaz, le Flon est introduit dans un voûtage. La ville de Lausanne étant principalement équipée en système unitaire, ce voûtage recueille dès lors les eaux claires et les eaux usées du centre de la ville qui doivent ainsi toutes deux être conduites vers la STEP de Vidy.

La mise en séparatif du bassin versant du Flon en ville de Lausanne étant prohibitivement coûteuse, c'est la dérivation des eaux claires du Flon vers la Vuachère qui a été envisagée. Cette dérivation est liée à la réalisation d'un autre projet planifié de longue date, soit la reconstruction du collecteur de concentration de la Vuachère ainsi que la réfection du lit de ce ruisseau, de ses rives et de ses versants. Le projet de dérivation prévoit la construction d'une galerie de 810 m. de long avec une section hydraulique de 6 m^2 environ sous le plateau de la Sallaz.

Le coût de ce tunnel est estimé à environ 6 millions de francs. Cette dérivation permettrait de soustraire annuellement, du volume des eaux à traiter par la STEP, 4 millions de m^3 d'eaux claires en provenance du Flon. Après déduction des subsides fédéraux et cantonaux, le montant à la charge des communes concernées, soit Lausanne, Epalinges et Le Mont, peut être estimé sur la base des éléments actuellement connus à environ Fr. 2'100'000.–, dont Fr. 525'000.– à la charge de notre commune. Ce mode de répartition des coûts sur lequel les municipalités concernées ont trouvé un accord s'efforce de tenir compte des éléments suivants:

- Lausanne n'a jamais demandé de participation aux communes situées à l'amont pour la construction et l'utilisation du voûtage du Flon, qui tend à devenir un collecteur de concentration intercommunal.
- Le Mont ne participera pas aux travaux de réaménagement de la Vuachère, travaux devisés à Fr. 17'000'000.– et qui seront pris en charge par Pully, Lausanne et Epalinges après déduction des subsides fédéraux et cantonaux.

La date de réalisation n'est pas encore connue. A un stade ultérieur le montant de notre participation fera l'objet d'un préavis au Conseil communal.

B. Schmutz
municipal

GALERIE DE LIAISON FLON-VUACHERE
SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET

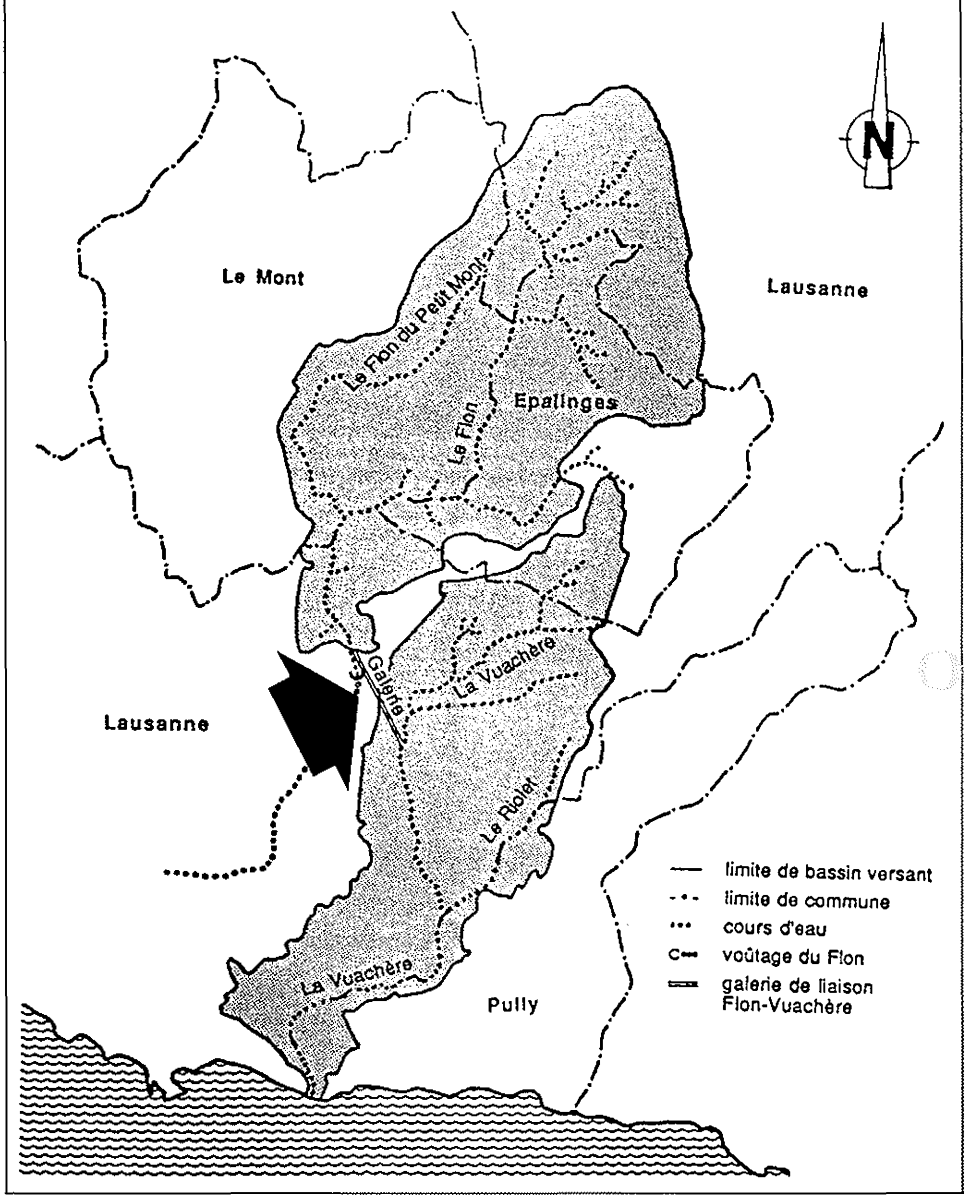

Nouveau bureau des passeports et légalisations

Afin d'optimaliser le service au public, il a été décidé de créer un bureau commun entre la Chancellerie d'Etat et la Préfecture du district de Lausanne, bureau gérant l'ensemble du secteur des passeports et prolongations, ainsi que les légalisations.

L'ouverture de ce bureau a été fixée au 2 avril 1991.

Voici l'appellation et l'adresse exacte de ce bureau:

Bureau des passeports
et légalisations

Rue de la Borde 27 · 1018 Lausanne
(bus no° 8, arrêt Grande Borde)
Tél. 316 40 39 et 316 41 12

Sortie des "Aînés"

La traditionnelle Journée des "Aînés", instaurée dès 1984, nous permettra à nouveau, cette année, d'apprécier le calme et la sérénité d'une balade sur le Léman. Cette journée est fixée au mardi 11 juin 1991, selon le programme suivant:

- rendez-vous à Lausanne-Ouchy et embarquement dès 09 h. 45;
- départ d'Ouchy à 10 heures; circuit sur le Lac, repas de midi et animation à bord;
- retour à Ouchy vers 17 heures.

Les personnes intéressées (bénéficiant des prestations AVS) peuvent s'inscrire auprès du greffe municipal, à disposition également pour tout renseignement complémentaire, en téléphonant au 652 01 50, et ce jusqu'au jeudi 30 mai, dernier délai.

Au plaisir d'une prochaine rencontre !

Greffe municipal

CENTRE MEDICO SOCIAL
SECTEUR LE MONT

Le Centre Médico-Social du Mont

Le Centre s'est ouvert le 1er mars 91. Il se situe dans le nouveau complexe de

la Commune du Mont, à la route de Lausanne nº 16.

Il dessert la population du Mont et les communes voisines: Cugy, Morrens, Froideville, Bretigny et le haut de Lausanne, Montheron.

L'équipe du CMS du Mont est composée de plusieurs professionnelles:

- une responsable du service d'aide familiale
- trois infirmières de santé publique
- une ergothérapeute
- une secrétaire-réceptionniste
- une assistante sociale qui exerce simultanément la fonction de responsable d'équipe.

Les professionnelles travaillent en équipe pluridisciplinaire; selon les besoins du client, plusieurs d'entre elles peuvent intervenir dans une situation pour offrir les prestations adéquates.

Lorsque quelqu'un fait appel aux services du CMS, un membre de l'équipe évalue avec l'intéressé et son entourage quels sont les besoins et comment il est possible d'y répondre.

Chacun peut contacter le CMS: l'intéressé lui-même, son entourage, son médecin, un service social ou toute autre personne proche.

Les prestations offertes par le CMS varient d'une situation à l'autre; elles répondent à des besoins individuels précis:

- Soins infirmiers: sur ordonnance médicale; exécutés par des infirmières et remboursés par les caisses d'assurance maladie.
- Soins de base: aide pour les actes quotidiens de l'existence tels que la toilette, le bain, l'habillage, le déshabillage, le lever et le coucher. Les infirmières familiales sont habilitées à apporter ce type de prestations.
- Aide au ménage: ces prestations sont fournies par les aides familiales et concernent l'entretien du logement, ménage courant, aide pour la lessive, repassage, achats de denrées alimentaires, etc.
- Ergothérapie: des mesures visant la réadaptation, le réapprentissage des gestes quotidiens, ou des conseils quant à l'aménagement fonctionnel du logement, fourniture des moyens auxiliaires.
- Service social: aide et conseils pour toutes questions administratives et financières, en collaboration avec l'agence communale. Il renseigne, oriente, soutient lorsqu'il s'avère nécessaire de trouver une alternative au maintien à domicile soit temporaire ou à long terme.
- Visite mère-nourrisson: sur demande, aide et conseils dispensés par les infirmières.

En ce qui concerne les prestations à la charge des intéressés telles que celles des soins de base et de l'aide au ménage, un barème dégressif est appliqué aux personnes à faibles revenus, ce qui implique que l'aspect matériel ne doit pas empêcher quelqu'un de solliciter les services du CMS, alors qu'il en a besoin.

- Bénévolat: en principe, il existe dans chaque commune un groupe de bénévoles qui offre:
  - un service de transport
  - un service de visite à domicile.

  Les demandes d'interventions des bénévoles passent par le CMS.
- Repas à domicile: possibilité de recevoir des repas à domicile cinq jours sur sept. Les commandes se font par téléphone au CMS 24 heures à l'avance. Toute modification doit être annoncée immédiatement.

Hormis les prestations énumérées ci-dessus, il est important que chacun sache que le Centre Médico-Social est également un point de contact, un lieu d'information, d'échange et de partage pour toutes les personnes qui sont confrontées directement ou indirectement à des problèmes liés à la santé.

Le Centre Médico-Social est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 08 h. 00 à 12 h. 00.

En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur son répondeur téléphonique afin d'être rappelé.

Tél. 652 22 11

Fabienne Kern

à savoir

Café-Contact

Venez nombreuses à notre dernière rencontre avant les vacances d'été:

Jeudi 20 juin, Ballade estivale à la Fondation de l'Hermitage, rte du Signal 2, Lausanne

Rendez-vous: 8 h. 55 à l'Auberge du Lac de Sauvabelin (ou à 8 h. 40 devant l'église du Mont pour les personnes sans moyen de locomotion).

Après avoir bu un petit café, nous descendrons à pied jusqu'à la Fondation de l'Hermitage où nous serons attendus à 10 h., Marianne Suter Debély nous guidera pendant environ 1 heure à travers l'exposition des peintures de Pierre Bonnard, post-impressionniste français, né à la fin du siècle dernier.

Prix: Fr. 14.50 (entrée 9.50, visite 5.–)
Inscriptions: Mme Chantal Romy
tél. 652 92 96.

APE Le Mont

Le cours de mathématiques 1P - 4P a démarré le 18 avril, et rencontre un vif intérêt, puisque nous avons enregistré la participation d'une vingtaine de personnes. Nous profitons de ces quelques lignes pour adresser nos remerciements à M. Philippe Ramel, qui a bien voulu se charger de cette tâche.

La foire de mai, c'est ce samedi, vous le savez déjà et nous nous réjouissons de vous y retrouver. Comme chaque année, vous trouverez notre stand garni de jouets d'occasion, qui feront la joie de vos enfants et/ou petits-enfants. De plus vous aurez la possibilité de vous faire grimer par une maquilleuse professionnelle, qui saura personnaliser votre visage.

Nous pouvons également vous annoncer notre prochaine conférence, afin que vous réserviez déjà votre soirée. En effet, le mercredi 26 juin, nous aurons le plaisir d'accueillir M. le Dr N. Frenck, pédiatre bien connu, qui viendra nous parler sur le thème de "L'enfant entre l'école et la famille". D'autres détails sur cette manifestation vous parviendront ultérieurement.

Le cours de théâtre de l'école Gérard Diggelmann continue ses répétitions dans la salle de rythmique du Grand-Mont. Afin de compléter son effectif pour son nouveau cours, qui débutera en septembre, nous proposons aux personnes qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) de bien vouloir remplir le talon ci-après, afin que nous puissions organiser une séance d'information.

Pour le comité: Blaise Mivelaz

Je souhaite inscrire mon enfant au cours de théâtre et à participer à la séance d'information.

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Tél.: .....

Bulletin à retourner à Mivelaz Blaise, chemin du Tessin 13, 1052 Le Mont

Tennis-Club Le Châtaignier

Le club accueillerait volontiers encore quelques membres pour la saison d'été, ainsi que des inscriptions pour les locations de la saison d'hiver 1991-1992.

Pour tout renseignement:
F. Lanfranconi, président, 652 38 40.
N. Gugger, 652 85 02 (heures repas).

le conseil du vétérinaire

Qui n'a pas déjà observé un animal (plus particulièrement un chien ou un chat) se comporter de manière totalement irrationnelle et incompréhensible dans certaines circonstances ?

Voici quelques éléments du comportement qu'il peut être utile de connaître.

L'animal, depuis sa naissance, enregistre toutes les expériences de la vie, bonnes ou mauvaises, celles-ci auront une influence directe sur son existence future.

L'animal a une intelligence associative. C'est-à-dire que sa mémoire du passé associée au moment présent lui dictera la conduite à suivre. Par instinct, il aura tendance à rechercher les expériences positives, favorisant sa survie. Par conséquent, tout ce qui est contraire à sa survie deviendra quelque chose à éviter. Ainsi, les moments douloureux auront toujours un caractère aberrant.

Tous les animaux craintifs à mauvais escient, paniqués, sournois, méfiants ou agressifs sans raison apparente sont sous l'influence d'une mésaventure passée qui dicte leur comportement.

En conclusion, il est d'une importance vitale de veiller à ce que les "bébés" aient un environnement sain et favorable à leur survie et des expériences agréables. Leur futur en dépend !

Dr L. Walter

nos jubilaires

50 ans de mariage

Il appartenait à MM. Claude Agassiz, municipal, et C. Frioud, secrétaire, d'apporter les vœux et félicitations de l'Exécutif à M. et Mme Emile Bonzon, domiciliés au ch. de la Viane, qui célébraient leur 50ème anniversaire de mariage, le 15 mars 1991.

Emile Bonzon naquit à Mex en 1911, où son père assumait la fonction de fermier du Château de Mex d'En-Haut; la famille est originaire de Pompaples. A 17 ans, il prend domicile au Mont, ses parents ayant acquis la propriété "La Rosière", en 1928. C'est donc le 15 mars 1941 que M. Emile Bonzon épouse Odette Maendly, née à Bretigny-sur-Morrens, comptable de profession. Le couple a trois enfants, dont actuellement une fille mariée en Nouvelle Zélande et un fils, André, domicilié au Mont et membre de notre Conseil communal. Pierre, le fils aîné, est professeur à l'Université.

La famille exploite quelques 25 hectares de terres agricoles, dont 12 en propriété. Il faut souligner l'importante carrière de M. Emile Bonzon au sein des autorités locales, ayant été durant 32 ans membre du Conseil, puis de la Municipalité (1949-1964), et également dans le cadre de divers organismes, soit durant 18 années en qualité de membre de la Justice de paix du Cercle de Romanel, membre de la commission de gestion du Syndicat AF 17, membre également du Syndicat AF Le Mont, constitué en juin 1982, récemment remplacé, au Comité de direction, par son fils André.

Nous adressons à ce couple fort sympathique nos vœux les plus sincères pour encore de belles et paisibles années dans leur maison du chemin de la Viane.

C. Frioud

on nous informe

3B Production SA

Tournage-montage en direct à trois caméras de tout spectacle, de toute manifestation, représentation, théâtrale, musicale, etc...

La vidéo est un outil de communication vivant, souple, efficace, dynamique et créatif. Grâce à la vidéo, vous pourrez (en U-Matic ou en Betacam):

- archiver vos représentations (souvenirs, commémorations,...) pour qu'une fois la fête finie, il reste l'émotion à souhait retrouvée;
- diffuser le film auprès de vos sponsors, partenaires commerciaux, à but promotionnel, à la télévision: exemple vivant du travail accompli, de la réussite et de la qualité de vos spectacles;
- promouvoir les acteurs, musiciens, la mise en scène, le metteur en scène, le lieu, les spectacles.

La vidéo est un moyen de communication facile, rapide et bon marché grâce à notre offre promotionnelle, et qui permet de garder intacts l'émotion, le talent, le plaisir.

Notre démarche:

1. Nous venons voir le spectacle une première fois afin de définir vos et nos besoins.
2. Nous filmons. Et montons en direct sous la direction du régisseur/réalisateur et selon les directives du script.
3. C'est fini ! Vous recevez votre cassette: le spectacle filmé et monté.

Archivage, diffusion ou promotion: c'est simple et rapide. Le tout à prix compétitif pour une qualité sans exception.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations, une entrevue ou une visite de notre studio.

Nous disposons d'une régie vidéo entièrement mobile et de matériel info-

graphique (logo, schémas, diagrammes...)

Pour tout renseignement:
Ch. de Maillefer 47 · Le Mont
tél. 37 24 37

souvenirs ...

Décès du doyen des bourgeois du Mont

Né le 5 octobre 1893 dans sa ferme de la Marjolatte, Auguste Amaudruz y est décédé le 8 mars.Jouissant d'une bonne santé il s'est éteint sans souffrances, laissant dans la peine sa femme, sa fille et tous ses proches.

Auguste Amaudruz a passé sa jeunesse à une époque où le passage d'une automobile était un évènement. Les transports se faisaient par traction hippomobile. Il en était de même pour tous les travaux agricoles. Dans le partage des charges de l'exploitation qu'il dirigeait avec son frère Henri, c'est lui qui assumait cette tâche et conduisait les chevaux pour les travaux des champs.

Vétéran de la "mob 1914-1918", il a encore été mobilisé en 1939.

Il s'intéressait beaucoup à la Commune et à la politique du pays. A de nombreuses reprises, journalistes et historiens sont venus le questionner sur la vie du début du siècle et ont bénéficié de ses connaissances et de sa grande mémoire.

Auguste Amaudruz a toujours gardé un esprit très jeune et d'excellents contacts avec la jeunesse. Ce n'est donc pas par pur hasard que Pro Senectute a utilisé comme symbole cette photo que beaucoup de personnes ont pu voir dans les journaux et sur les affiches concernant la vieillesse.

Une homme connu... mais peut-être méconnu...

Marcel Diserens, officier de dragons et excellent cavalier, reçoit de son père prénommé Paul le manège que celui-ci a fait édifier dans les années trente, sur son domaine et selon ses plans. A cette époque, la Sallaz vivait encore parmi les cerisiers en fleurs et voyait passer les longs trams du Jorat. Mais se souvient-on, aujourd'hui, que l'emplacement se nommait Champs des Tisons ? Le Manège, de 16 m sur 31 m, dressait à l'angle de la route d'Oron et de l'avenue du Temple de hautes parois en bois clair, ajourées de nombreuses fenêtres. Les stalles et les boxes pour vingt à trente chevaux occupaient la surface de l'écurie de cet ancien domaine agricole. Le paddock s'inscrivait le plus naturellement du monde dans ce paysage agreste.

A juste titre, le nom de Marcel Diserens figurait à maintes reprises dans la chronique hippique. Ce brillant cavalier était à l'aise dans la plupart des disciplines. Il s'illustrait plus particulièrement dans les concours de saut avec son cheval fédéral Unart. La jument était préalablement longée une à deux heures par Georges, son fidèle soigneur, puis amenée haut le pied au start du concours d'où le capitaine Diserens, à peine en selle, se lançait au galop dans le parcours. En 1936, il remportait le titre de champion suisse de saut catégorie "S". Lors des soirées de fin de cours d'hiver, il montait le pur sang Suzy mis en haute école par ses soins et procédait à d'éblouissantes démonstrations de voltige.

Avant-guerre, le cheval tenait encore et en toutes circonstances une place importante. Qu'on en juge: sur l'ordre du Conseil d'Etat, le cpt Diserens instruisait et entraînait militairement un peloton de gendarmerie, mobilisable à cheval, en cas de besoin. A la même époque, M. Diserens avait comme associé Georges Marendaz dont les leçons d'équitation, marquées de son

bon sens et de sa gentillesse, étaient fort appréciées. Dans l'Annuaire vaudois de 1943, l'annonce du Manège de la Sallaz figure sous les deux noms: Diserens & Marendaz.

La guerre ralentira la vie du manège, mais permettra aux jeunes d'améliorer leurs connaissances équestres grâce à la possibilité de monter des chevaux de grande classe appartenant à des cavaliers mobilisés, comme Etoile du Soir, Panthère et Démon du Jeu.

Extrait de la brochure "Les manèges lausannois de 1619 à nos jours" d'Yvonne Lambert, éditions du Sabot.

Il est à noter que pendant cette période, m. Marcel Diserens a commandé les escadrons de dragons 2 et 25.

Après la vente du manège, il vint s'établir au Mont où il fut municipal de 1965 à 1977. Décédé en début d'année, il laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

de nos lecteurs

Dictons de juin

- S'il tonne au mois de juin, année de paille et de foin.
- Juin pluvieux, vide celliers et greniers.
- St-Gervais quand il est beau, tire Médard et Barnabé de l'eau (19 juin)
- L'eau de la St-Jean enlève le foin et le froment (24 juin).
- Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux.
- En bon juin mauvaise herbe donne beau foin.

La pensée du mois

- Le respect n'a pas d'âge.

Sophie Culand

Dictons de juillet

- Si juillet est beau, prépare tes tonneaux.
- Quand reviendra St-Henri, tu planteras ton céleri (13 juillet).
- Pluie à Sainte-Anne, huit jours en panne (26 juillet).
- Juillet sans orage, famine au village.
- S'il pleut à la Saint-Victor, la récolte n'est pas d'or (21 juillet).

La pensée du mois

- Heureusement que la stupidité n'est pas une maladie contagieuse.

Sophie Culand

En Bref

- Certains poissons d'avril sentent la vase et de ce fait, sont difficiles à digérer.
- Il vaut mieux se taire que de se faire remarquer par sa bêtise.
- L'amitié est plus durable que certaines amours.
- Le sourire d'un fourbe vaut eau polluée.

Sophie Culand

Bon à savoir

- Pour qu'une vis tienne bien une fois en place, il vous suffit d'en tremper l'extrémité dans de l'amoniaque avant de la visser.
- Pour redonner un coup de fraîcheur aux textiles de couleur noire, transformez le dernier rinçage en un bain dans de la bière.
- Nos grand-mères, qui ne disposaient pas de réfrigérateur, conservaient de la viande en l'enveloppant dans un linge imbibé de vinaigre.
- S'il arrive que votre huile de friture s'apprête à déborder, ne paniquez pas et en prenant garde d'éteindre le gaz, jetez un oignon dans ce bain d'huile.

Sophie Culand

Recettes d'antan

Torche vaudoise (1865)

On prend une livre et demie de fleur de farine, une demi-livre de beurre frais, 3/8 de livre de sucre pilé, l'écorce hachée de deux citrons, cinq œufs entiers, du levain de la grosseur d'une noix et un quart de pot de crème. Tout cela est bien mélangé et pétri en une pâte. Puis on en forme un rond dans une tourtière et le cuit au petit four ou au fourneau après l'avoir laissé reposer pendant une demi-heure et après avoir fait quelques entailles.

Tourtes à la fribourgeoise (1862)

On prend une demi-livre d'amandes, les pèle et les pile fines et y ajoute en les pilant un peu de sucre afin qu'elles ne deviennent pas huileuses. Puis on met sur le feu dans une poèle jaune un quart de livre de sucre, 1/8 de livre de beurre frais et un demi-verre d'eau fraîche avec les amandes, en les remuant toujours jusqu'à ce que cela commence à cuire; alors on le dresse aussitôt dans une terrine. Quand cette farce est refroidie, on couvre une tourtière enduite de beurre frais avec de la pâte feuilletée mince, y verse la farce, met des bandes étroites de pâte croisées dessus, pose dans chaque carreau que forment les bandes un petit morceau de citronat, et cuit la tourte jaune au fourneau.

Sophie Culand

A noter que pour toutes les recettes d'antan, l'orthographe d'origine a été respectée.

Anniversaires de mariage

1 an	Coton	28 ans	Nickel
2 ans	Cuir	29	Velours
3	Froment	30	Perle
4	Cire	31	Basane
5	Bois	32	Cuivre
6	Chypre	33	Porphyre
7	Laine	34	Ambre
8	Coquelicot	35	Rubis
9	Faïence	36	Mousseline
10	Etain	37	Papier
11	Corail	38	Mercure
12	Soie	39	Crêpe
13	Muguet	40	Emeraude
14	Plomb	41	Fer
15	Cristal	42	Nacre
16	Saphir	43	Flanelle
17	Rose	44	Topaze
18	Turquoise	45	Vermeil
19	Crétonne	46	Lavande
20	Porcelaine	47	Cachemire
21	Opale	48	Améthyste
22	Bronze	49	Cèdre
23	Béryl	50	Or
24	Satin	60	Diamant
25	Argent	70	Platine
26	Jade	75	Albâtre
27	Acajou	80	Chêne

Sophie Culand

prochain journal

Parution
Fin juillet 1991.

Date limite du dépôt des articles
10 juillet 1991.

Rédacteur
M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653 90 03

Mon rouge-gorge

Où es-tu, gentil rouge-gorge !
Ici et là, dans ton jardin,
Je sens venir la Saint-Georges
Parfumée de sauge et de thym...

Mon petit mutin est si fier !
Cocasse et remuant, un vrai ressort,
Soir et matin, en guise de prière,
Un chant perlé éclate de son gosier d'or...

Avec ses grand yeux noirs
Et son plastron de feu,
Tout en pattes, il faut le voir,
Ce petit Gavroche maître des lieux...

Il est si joli quand il me toise !
Je ne vois que son jabot bouffant,
Ses quelques duvets bleu-ardoise,
Son bec hardi un brin triomphant...

C'est bien lui l'ami fidèle
Des jours glacés de l'Hiver.
Avec entrain, fait sa cour à une belle,
Révérence gracieuse d'un vrai trouvère...

Il chante la douceur d'Avril,
Et dans son cœur le Renouveau
Avec tout son amour juvénile,
Tendre mélodie d'un jour si beau...

Ses épousailles en grand secret
Ont choisi le lierre touffu
Où son bonheur aux aguets
L'attend dans un nid moussu...

Petit ami de tous les jours,
Ô jardinier de mon cœur,
Couve en paix tes amours,
Moi, je chasserai le Minou voleur...

Edith Collet, Le Mont

1291 - Sept siècles - 1991

Comme les ailes d'un moulin à vent
Tournent les aiguilles du Temps,
Couronnant sept cents ans d'histoires,
Trésor précieux, issu d'un vieux grimoire...

L'ébauche d'un coin de terre,
Dessinée longtemps par nos pères;
Lointain profil d'un petit pays,
Morceau par morceau réunis.

Venant des uns et des autres,
A coups de batailles, les nôtres !
Aujourd'hui, fêtons le souvenir
Des anciens qui ont su y mourir.

Sur toutes les mappemondes,
Bien au fils des ondes,
Un point se perd, minuscule,
Dans l'infini des molécules.

Blottie au pied de ses montagnes
S'élevant comme mâts de cocagne,
Notre Suisse reste un peu repliée;
Juste pour "respirer", quelques trouées...

Soyons pourtant reconnaissants et fiers !
Que flotte au vent notre vieille bannière,
En tout honneur et en tout bien
A ceux n'ayant pas lutté en vain.

Sept cents ans à pleine voix !
Chantons cet hymne de Foi !
Que notre petit îlot de paix
Reste à jamais en Liberté !

Patrie ! racines de l'âme,
Pure et ardente comme une flamme.
Et que sonnent les matines
Remerciant la Présence divine.

Edith Collet, Le Mont

700ème · programme du samedi 25 mai 1991

ESPLANADE DU CHÂTAIGNIER

TIR POPULAIRE

08 h. 45 Ouverture des tirs par des coups de canons.
Dotés de prix, selon les catégories:
- dames et demoiselles
- jeunes tireurs 17 à 20 ans
- élite (20 à 60 ans)
- vétérans (+ de 60 ans)

PLACE DU PETIT-MONT

GRANDE FOIRE

09 h. 00 Ouverture officielle 700ème anniversaire par sonnerie des cloches.
Réunion de la population devant le stand...
"tartines à gogo" du four à pain.
Votre marché du samedi auprès de nos commerçants.
Animation permanente grâce à nos Sociétés locales, chants, danses, cors des Alpes, accordéons, grimage, productions gymniques, jeux.

11 h. 30 **APPEL AUX DRAPEAUX · CONCERT · APÉRITIF AUX INVITÉS**
Restauration variée.

15 h. 15 Distribution des prix du concours de déguisements.

16 h. 00 Fin de la foire. Clôture des tirs.
Intermède pour que chacun se prépare pour

ESPLANADE DU CHÂTAIGNIER

PARTIE OFFICIELLE

18 h. 30 **Apéritif populaire offert par la Commune.**
Distribution des prix du tir.
Animation · Fanfare · Production des Stés locales
Messages du 700ème par nos Autorités.

20 h. 00 **SOUPER DE GALA.**
Bourgeois invités, ainsi que toute la population.
"DISC 700"
pour nos jeunes, possibilité de "s'éclater"
à la grande salle du Petit-Mont. Disco mobile.

23 h. 00 Bal champêtre conduit par un groupe de l'Union Instrumentale.

700ème · programme du dimanche 26 mai 1991

PLACE DU PETIT-MONT

LE MATIN

08 h. 30 Plantation du tilleul du 700ème

09 h. 00 Service œcuménique

09 h. 45 Visites dans différents endroits de la Commune, à savoir:
- Bâtiment de Crétalaison (portes ouvertes)
- Ecole enfantine de Crétalaison, salle des sciences au collège du Mottier, collège du Grand-Mont
- Ferme pédagogique du Chalet de la Ville
- Centre de la Gendarmerie de la Blécherette
- Cave à fromages de la maison Orlait SA
- Réservoir des Services Industriels de la Ville de Lausanne
- Entreprise Jean Amiguet SA, "bonsaï et cactus"

CANTINE DU CHÂTAIGNIER

L'APRÈS-MIDI

12 h. 30 Restauration